

## Agression volontaire par 3 individus

## Par Id41, le 27/08/2016 à 22:17

## Bonjour,

j' ai était victime d' une agression par 3 personnes le 12 juillet 2016. Les 3 individus ont étaient interpellées 10 minutes après.(sous l' emprise de stupéfiant et d' alcool, dont 2 connus de la justice)

Moi j' ai eu 15 jours d' arrêt de travail (considéré en accident de travail du fait que j' étais avec mon véhicule de la société),4 jours d' ITT, et des blessures à la tête principalement et autres membres, et des lunettes qu'il a fallu remplacer.

J' ai déposé plainte contre ces 3 individus, et depuis ce temps je n' ai aucune nouvelle de la procédure.

J' ai contacté à plusieurs reprise le brigadier qui à pris ma plainte (OPJ),et rien. Je lui ai transmis des documents par mail et je ne sais même pas si il les a reçu.

A ce jour j' ai toujours cette agression en tête, et je ne sais pas comment faire. Est ce normale de laisser des victimes dans le doute et sans réponse aussi longtemps que cela?

Je me suis renseigner pour prendre un avocat, mais ma responsabilité civile ne couvre pas car c'était dans le cadre du travail.

J' ai contacté l' avocat de la société, et je n' ai aucune réponse de sa part.

J' ai alors contacté l' assurance de mon employeur afin de voir avec la responsabilité de celui ci et je suis en attente ( cela fait 2 semaines).

pouvez vous me donner conseil?

En vous remerciant